

Réactions du milieu après un incendie

Réflexions d'un écologue

par Louis TRABAUD *

Ce sont des réflexions d'un écologue qui pendant 30 ans a étudié et regardé la dynamique de la végétation après incendie dans la région méditerranéenne. Il faut considérer à la fois et/ou successivement, les écosystèmes, les paysages, mais la végétation façonne fortement l'aspect de ces entités.

Comme la végétation cicatrise après incendie, c'est-à-dire que ce sont les espèces qui existaient avant le feu qui se réinstallent après son passage (si les incendies ne sont pas trop fréquents), la première réponse qui vient à l'idée à la question posée : que faire après l'incendie ? est de dire : RIEN ! la nature s'en occupe.

Toutefois, après une courte prise de conscience, il vaut mieux répondre : « Attendons, donnons-nous le temps de réfléchir et voyons ce qui peut être réalisé en bouleversant le moins possible la nature, mais en l'aidant un tout petit peu ». A ce moment là, ce ne sont plus les résultats directs d'une recherche écologique qui sont pris en compte, mais une décision humaine, effectuant un choix dans le bon sens, mais il faut se dire que dès lors c'est l'Homme qui va influencer la nature et sa dynamique « sauvage » ; ce ne sera plus un processus naturel mais un processus artificialisé.

Il faut alors se poser la question : « Qu'est-ce que l'Homme veut faire ? »

Veut-on obtenir ou protéger un écosystème « naturel » (je mets le terme



Photo 1 (en haut) : Taillis de chêne vert (*Quercus ilex*) se régénérant 5 ans après l'incendie, près de Puéchabon (Hérault). Remarquez le squelette du vieux chêne, il permet de situer l'endroit.

Photo 2 (en bas) : Le même taillis de chêne vert, 18 ans après l'incendie. Les chênes ont atteint une hauteur de 2 m. Remarquez le squelette du vieux chêne.

Photos L. Trabaud

* Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, CNRS Montpellier
1919, Route de Mende BP 5051
34293 Montpellier Cedex 5

entre guillemets, car il y a bien longtemps que tous les paysages et communautés végétales dans nos pays, ne sont plus réellement naturels) ? Auquel cas, il faut laisser faire la dynamique sans intervention humaine : les végétaux, les animaux, les écosystèmes retourneront après un temps plus ou moins long selon leur degré de structure, à ce qu'ils étaient auparavant.

Veut-on quelque chose d'artificiel ? Pourquoi pas ; c'est une décision rationnelle, mais qui peut être défendable et défendue ; il faut bien du bois, de la pâte à papier, une production forestière, cela est tout aussi honorable, mais le choix appartient alors à l'Homme qui décidera des travaux à accomplir, la Nature, dans son appellation la plus stricte, n'a rien à y voir ; il faut donc reboiser, et effectuer de lourds travaux d'aménagement.

Il peut y avoir aussi une solution intermédiaire. Pourquoi ne pas se contenter d'aider la nature sans trop la bouleverser ? Par exemple, en choisissant et favorisant les brins des rejets des arbres (chênes p. ex.) les plus vigoureux, en éliminant les plus chétifs, les plus mal-venants, en dépressant et élaguant les branches basses, afin de permettre une croissance plus rapide des brins conservés. Pourquoi ne pas éclaircir des semis de pins trop denses, en ne conservant et favorisant que les plus hauts et les plus vigoureux ? Autant de travaux simples à mettre en œuvre et qui ne modifient pas profondément l'action de la nature, mais qui permettent d'aider à

reconstituer un peuplement adulte plus rapidement.

Il ne faut pas oublier le risque d'érosion qui peut apparaître aussi bien dans des zones où aucun aménagement, aucun traitement ne seront effectués, à cause d'une absence temporaire de végétation, mais aussi dans des zones de traitement si les travaux d'aménagement bouleversent profondément les communautés par l'emploi d'une machinerie lourde. Il faut réfléchir avant d'agir et prendre une décision en connaissance de cause du risque potentiel selon ces deux situations.

Faut-il conserver des garrigues et des maquis ? Question importante, capitale. Si oui, il ne faut pas oublier, dans ce cas, que la plupart (certains doivent être originels) de ces écosystèmes proviennent d'une action anthropique ancienne qui a associé la mise en culture, puis l'abandon plusieurs fois renouvelés, le pâturage, les incendies répétés, les essartages, les débroussaillages. Dans ce cas, et dans ce type de communautés, un feu plus ou moins contrôlé n'est pas très grave. D'ailleurs, si on veut garder certains lambeaux de ces communautés, sans les faire brûler, il faudrait, de temps en temps, broyer les broussailles pour maintenir leur structure.

N'oublions pas qu'en plus des plantes (dont bien souvent dans notre région méditerranéenne les plus rares et les plus belles - Orchidacées, Liliacées- croissent dans des milieux dits dégradés), les animaux possèdent des guildes qui correspondent à des

types de milieux ouverts caractéristiques et beaucoup d'oiseaux rares vivent dans des zones déboisées, voire incendiées. La disparition de ces écosystèmes ouverts entraînerait leur disparition.

Par ailleurs, la notion de monoclimax homogène, s'étendant sur de vastes régions est actuellement de plus en plus controversée. Il y a eu trop d'oscillations climatiques au cours des ères géologiques, et donc l'installation de toutes les espèces présentes actuelles, tant végétales qu'animales, s'est faite progressivement dans l'espace et dans le temps, entraînant une arrivée et une présence quasiment simultanée de la plupart des espèces (l'homme compris).

Si nous voulons conserver le capital biologique que nous possédons, héritage d'une longue histoire commune écologico-anthropique, il faut garder une mosaïque d'écosystèmes apportant la biodiversité maximale. Le feu y peut donc avoir un rôle à jouer : après son passage, dans certaines zones, il sera nécessaire de ne rien entreprendre pour la conservation de biotopes d'espèces animales ou végétales, associés au feu), dans d'autres, il faudra simplement aider la nature en influant sur son cours dynamique, dans d'autres enfin il faudra franchement artificialiser le système et donc reboiser. C'est un choix humain, pas un choix écologique, en souhaitant que chacune de ces actions mène vers une meilleure utilisation de l'espace pour la conservation maximale des milieux « naturels ».



Photo 3 : Jeune plantule de pin d'Alep (*Pinus halepensis*) 2 ans après l'incendie Photo L.T.



Photo 4 : Pinède en voie de reconstitution, 23 ans après un incendie, près de Montaud (Hérault) Photo L.T.